

12

SPÉCIAL 8 MARS

JANVIER • FÉVRIER • MARS 2021



bpost
business

BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X,
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

INTERVIEW
 MAROC, L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE,
 PREMIER OUTIL DE LUTTE DES FEMMES

F O C U S S U D
 COVID-19: LES FEMMES BOLIVIENNES
 TOUJOURS DEBOUT!

B R È V E S
 • JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE:
 POUR UNE TRANSITION POST-COVID ÉQUITABLE!
 • PALESTINE - BIEN NOMMER LES CHOSES: « APARTHEID »!
 • LES SOCIALISTES MONTENT AU FRONT POUR LE DEVOIR DE VIGILANCE





Maroc, 2019 © Bibbi Abruzzini



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42.0000.0000.5454

facebook.com/SolsocASBL
twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°11 Octobre – Novembre – Décembre 2020



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

LES FEMMES AU CROISEMENT DES LUTTES

Un an que ce virus couronné nous force à décompter tragiquement celles et ceux qu'il a emporté·e·s, observer les systèmes de santé de pays soi-disant développés, mesurer l'ampleur des dégâts et des disparités.

La crise multidimensionnelle causée par la COVID-19 aggrave les inégalités et s'acharne sur les groupes sociaux les plus vulnérables, principalement les femmes et les personnes d'origine étrangère. À la lumière de l'intersectionnalité, on comprend que lorsque différentes sources de fragilité se superposent, les difficultés sont encore exacerbées.

La vulnérabilité des femmes vient du fait qu'elles sont majoritaires dans les métiers les moins valorisés (santé, soins aux personnes...) et dans les secteurs économiques les plus touchés. De plus, elles ont un accès moindre aux systèmes de protection sociale.

La pandémie est aussi synonyme de hausse de la violence envers les femmes. Pourtant, nous rencontrons aussi des femmes qui se lèvent pour leurs droits, qui libèrent la parole en France sur les violences sexuelles, qui luttent en Bolivie contre le harcèlement au travail, qui visent leur indépendance économique au Maroc...

Continuons à nous mobiliser à leurs côtés, à faire entendre nos voix pour revendiquer des systèmes égalitaires, inclusifs et résilients !

Estelle Ceulemans, Présidente

► I N T E R V I E W

MAROC, L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE, PREMIER OUTIL DE LUTTE DES FEMMES

À l'occasion du 8 mars, nous avons rencontré AFAQ (Action Femmes des Associations des Quartiers du grand Casablanca), une organisation marocaine partenaire de Solsoc, pour qu'elle nous présente le travail qu'elle mène avec les femmes issues de quartiers populaires à Casablanca.

L'émancipation économique comme premier outil de lutte des femmes

AFAQ, à travers son action dans les quartiers populaires de Casablanca, identifie des femmes, souvent veuves ou divorcées, qui vivent des situations importantes de vulnérabilités et de discriminations. « Les femmes subissent de la violence de la part de leurs maris, de leurs pères, de leurs frères, de leurs voisins. La femme dans les quartiers populaires c'est l'élément le plus "fragile". Mais si elle est indépendante économiquement, elle n'est plus dépendante de ces hommes. On travaille donc sur deux aspects avec elles, l'accompagnement économique et la confiance en soi » nous explique Amina Zaïr, présidente d'AFAQ. Kenza Chaaibi, responsable de projet, ajoute : « l'autonomisation économique des femmes est le premier pas pour qu'elles aient accès à leurs droits, puis aux postes de décisions et à la vie politique ».

La crise sanitaire : WhatsApp, nouvel espace d'échange

En mars 2020, le Maroc est touché comme le reste du monde par l'épidémie de Covid-19. Très vite le pays impose une quarantaine très stricte de 3 mois. Une vraie transition se fait dans les stratégies d'accompagnement des femmes par AFAQ. Pendant la quarantaine, les plaintes et les demandes de soutien des femmes sont inquiétantes. « Nos téléphones n'arrêtaient plus de sonner ! Les femmes que nous accompagnons nous signalaient énormément de violence, de souffrance psychologique et économique », explique Amina Lama, chargée de communication pour AFAQ.

AFAQ se réinvente et développe une stratégie vers les femmes des coopératives d'économie sociale et solidaire qu'elle accompagne, mais aussi plus largement vers les femmes des quartiers populaires. Elles ne maîtrisent pas les outils digitaux, mais par contre, elles ont toutes un téléphone. AFAQ organise alors des groupes WhatsApp pour que les femmes de chaque quartier puissent échanger sur leurs problèmes. « C'est devenu un espace alternatif de débat et d'expression pour les femmes entre elles » raconte Amina. Ces femmes, en souffrance, ont été intégrées dans les coopératives, en particulier de couture, et ont bénéficié de cours à distance, via leur téléphone, pour réaliser notamment des masques qui faisaient l'objet d'une forte demande. Ils ont ensuite été commercialisés pour leur fournir un petit revenu.

Mars 2021, les femmes portent leurs revendications devant les élus

Aujourd'hui, AFAQ accompagne les femmes pour qu'elles se présentent sur les listes des prochaines élections, mais aussi pour que les femmes de quartiers votent. Amina Zaïr conclut, « Aujourd'hui, la priorité est d'encourager les femmes à faire le premier pas pour accéder à la vie publique, car c'est la clé pour améliorer leur situation au Maroc ». **L'entretien dans son intégralité est à découvrir sur solsoc.be.**

COVID-19: LES FEMMES BOLIVIENNES TOUJOURS DEBOUT !

L'épidémie de Covid-19 et les mesures imposées pour l'endiguer, l'instabilité politique et économique ont eu pour conséquence la dégradation des conditions de vie des femmes boliviennes et l'augmentation des violences qui leur sont faites.

Résistantes face à la pandémie

Comme dans de nombreux pays à travers le monde, le secteur informel en Bolivie a été touché de plein fouet par la pandémie. Durant le confinement les petites activités générant des revenus journaliers se sont arrêtées du jour au lendemain. Cette situation a affecté le quotidien de nombreuses femmes qui composent 80% de ce secteur ; celles-ci ont perdu 70% de leur revenu. Dans le secteur formel, les femmes ouvrières qui, déjà avant la crise, devaient accepter des conditions de travail particulièrement difficiles ont été obligées d'accepter des conditions de travail indécentes (journée de plus de 8 heures, revenu inférieur au salaire minimum, sans protection sociale, ni congé de maternité). En outre, plusieurs d'entre elles ont perdu leur emploi suite à une vague de licenciements massifs. Comme souvent, les femmes boliviennes n'apportent pas seulement une source de revenus pour le foyer, elles s'occupent également des tâches ménagères et des soins aux membres de la famille. Avec le confinement, elles ont vu leur temps de travail augmenter jusqu'à 3 fois, en assurant l'éducation des enfants qui ne vont plus à l'école, les tâches domestiques et leur emploi. Face à cette situation, les femmes boliviennes se sont mobilisées. Plusieurs d'entre elles sont en première ligne pour lutter contre l'épidémie, occupent la majorité des emplois au sein du secteur de santé, de l'agroalimentaire et de la propreté publique. Certaines d'entre elles ont fait le lien entre la ville et les champs afin d'assurer l'approvisionnement alimentaire et se sont également organisées pour assurer des repas collectifs.

Femmes boliviennes : À quand une vie sans violences ?

Il y a 8 ans, le 9 mars 2013, une loi visant à garantir aux femmes une vie sans violence (loi 348) est entrée en vigueur en Bolivie avec l'espoir de voir le taux de violences faites aux femmes diminuer. Cette loi rend passible le féminicide de 30 ans de prison, ce qui représente la peine maximale prévue par la loi bolivienne. Cependant, au cours des cinq dernières années, il y a eu plus d'une centaine de cas de féminicide par an.

Ainsi, en 2020, 113 femmes ont été tuées en Bolivie. Selon les données fournies par le ministère public bolivien, jusqu'à l'année dernière, seulement 12 cas de féminicides ont été condamnés par la justice. Violences physiques, psychologiques, sexuelles, meurtres... Les différentes formes de violence qui frappent quotidiennement les femmes boliviennes n'ont pas diminué avec le premier confinement de 2020. Au contraire, il est venu révéler une réalité aussi préoccupante que la pandémie. Plus les femmes sont isolées, plus elles sont vulnérables à la violence machiste. Isolées dans leur foyer, les femmes partagent davantage de temps avec leurs agresseurs potentiels et, en raison des tensions de cette période de l'année, elles sont plus vulnérables aux actes de violence. Au cours de l'année 2020, chaque jour, en moyenne sept femmes, filles, garçons et adolescent-e-s ont été victimes de violences sexuelles au sein de leur propre foyer. Au cours de l'année 2020, 51 infanticides ont également été enregistrés. La plupart des enfants avaient moins d'un an et sont morts entre les mains de ceux qui auraient dû s'en occuper. Malgré ces chiffres dramatiques, on estime que pendant le confinement, il y a eu une diminution de dénonciations des cas de violences. En effet, les restrictions liées aux déplacements des personnes ont empêché les femmes de signaler les cas de violence.

De plus, les organismes publics créés pour aider les victimes ont concentré leurs efforts sur l'urgence sanitaire.

Ces réalités dramatiques constituent un défi considérable et urgent pour la société bolivienne dans son ensemble et pour le nouveau gouvernement de Luis Arce (Mouvement vers le socialisme) élu en octobre dernier, dans un contexte de polarisation grandissante du pays et un an après le déclenchement d'une grave crise postélectorale qui s'est caractérisée par une instabilité politique, une répression brutale des manifestations, de nombreuses violations de droits humains.

Stop au harcèlement et aux violences dans le monde du travail !

L'organisation REMTE, notre partenaire en Bolivie, accompagne le processus de ratification par la Bolivie de la Convention 190 de l'OIT sur "la violence et le harcèlement dans le monde du travail". Un fléau qui affecte le quotidien des femmes boliviennes. Cette convention est l'occasion pour chaque pays qui la ratifie d'adopter des politiques publiques applicables aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Des politiques qui devraient se traduire par une offre d'informations systématisées sur ce que signifie le harcèlement au travail, un encouragement à dénoncer les violences et le harcèlement au travail, la mise en place d'instances chargées de recevoir les plaintes, la formation d'opérateurs prêts à identifier les cas de harcèlement.

La convention 190 de l'OIT sur « la violence et le harcèlement au travail » doit être ratifiée en Bolivie et partout dans le monde. Aux côtés de ses partenaires en Belgique et à l'international, Solsoc continue de se mobiliser pour que soient respectés les droits des femmes et des travailleuses ●

**EN BOLIVIE, LES FEMMES
COMPOSENT 80% DU SECTEUR INFORMEL
CELLES-CI ONT PERDU 70% DE LEUR REVENU**

► B R È V E S

JOURNÉE MONDIALE DE LA JUSTICE SOCIALE : POUR UNE TRANSITION POST-COVID ÉQUITABLE !

La pandémie du COVID-19 a à la fois déclenché et révélé la non-durabilité du modèle de développement actuel et exacerbé les inégalités existantes. Elle a mis en évidence les disparités massives en termes d'accès à la protection sociale universelle, à une éducation et à des soins de santé de qualité, ainsi que la précarité croissante du monde du travail, notamment due à la déréglementation continue. Dans ce contexte, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale (20 février), le réseau SOLIDAR* a appelé toutes les forces progressistes à se rassembler pour promouvoir une transition juste vers un avenir durable et à une reprise post-COVID socialement juste comprenant :

1. Des mesures de redistribution des richesses.
2. Des socles et des systèmes de protection sociale universelle garantissant un revenu minimum adéquat et l'accès aux services essentiels pour toutes et tous.
3. Un nouveau contrat social alliant justice sociale et environnementale.

* SOLIDAR est un réseau européen et mondial d'organisations de la société civile travaillant à faire progresser la justice sociale en Europe et dans le monde. Il regroupe plus de 60 organisations membres, basées dans 29 pays (dont 24 pays de l'UE).



LES SOCIALISTES MONTENT AU FRONT POUR LE DEVOIR DE VIGILANCE !

Le devoir de vigilance est une obligation pour les multinationales de respecter les droits humains tout le long de leurs chaînes d'approvisionnement et de leurs filiales partout dans le monde. Suite à plusieurs catastrophes environnementales et humaines causées par des entreprises sans possibilité de mettre en cause leur responsabilité et de rendre justice aux victimes, de nombreuses organisations de la société civile ont réclamé la mise en place de cadres légaux contraignants.

En Belgique, plusieurs organisations, dont Solsoc, ont publié un mémorandum pour demander une loi belge sur le devoir de vigilance. Récemment les ministres socialistes Pierre-Yves Dermagne et Meryame Kitir ont affiché leur soutien à 60 entreprises belges réclamant ce même type de loi. De même, les parlementaires socialistes sont très impliqués sur cette question. En décembre 2020, le Parlement fédéral a adopté une résolution portée notamment par le député PS Christophe Lacroix qui appelle la Belgique à soutenir les négociations sur le devoir de vigilance aux Nations Unies. Le 14 janvier dernier, ce sont les députés Malik Ben Achour (PS) et Samuel Cogolati (Écolo) qui ont porté une résolution demandant à la Belgique de soutenir un traité contraignant des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains ainsi qu'une initiative européenne sur le devoir de vigilance. Solsoc salue ces initiatives et, aux côtés de ses partenaires, demande à la Belgique de se doter d'une loi sur le devoir de vigilance et de veiller à ce que les multinationales respectent les droits humains et l'environnement.



BIEN NOMMER LES CHOSES : « APARTHEID »

Dans un rapport publié le 12 janvier, B'Tselem – l'une des principales organisations israéliennes de droits humains – qualifie pour la première fois d'apartheid le régime imposé aux Palestiniens, pour dénoncer la politique ségrégative menée par Israël. B'Tselem rejoint ainsi l'analyse de nombreuses organisations et expertes palestiniennes, ainsi que celle du CNCD-11.11.11 dont Solsoc fait partie.

À la suite de cet événement, l'Association Belgo-Palestinienne (ABP) a rappelé la campagne qu'elle mène depuis novembre 2019, intitulée #ThisIsApartheid, pour faire prendre conscience de la réalité du système d'oppression imposé par Israël aux Palestiniens et de l'importance de l'appeler par son nom.

C'est également la demande formulée par le député socialiste Malik Ben Achour, lors d'une intervention à la Chambre, soulignant la nécessité de "recourir à un langage clair", "sans ambiguïtés", "afin que nous puissions peser de notre poids diplomatique pour changer les choses en Palestine".

► ACTION

OPÉRATION 11.11.11, DES CHIFFRES RECORD

L'Opération 11.11.11 2020 avait démarré début novembre sous des auspices peu favorables : de fait, la pandémie de Covid-19 ne permettait pas, sinon très difficilement, les ventes dans les grandes surfaces et les lieux de vente habituels, et un certain nombre de volontaires n'osaient pas aller au contact des acheteurs, par ailleurs beaucoup moins présents du fait des restrictions imposées. Solsoc a dû dès lors « réinventer » sa façon de faire : davantage de sollicitations par mailing, Facebook et autres canaux virtuels de communication.

L'accent a été mis aussi sur les ventes institutionnelles, c'est-à-dire l'achat par des organisations partenaires de produits en quantité plus ou moins importante. Et cela a fonctionné au-delà même de ce qui était espéré, puisque Solsoc a réalisé une récolte record de 23.000€ grâce, notamment, aux achats de la FGTB



Bruxelles, de la FGTB Liège, de Solidaris Liège, des cabinets Ben Hamou, Dermine et Houba, du groupe PS à la Chambre et, bien sûr, de l'UNMS. L'équipe et les instances de Solsoc se sont également mobilisées et ont vendu pour près de 4.000€. Sans oublier évidemment, les Groupes locaux

d'Auderghem et d'Ans qui ont récolté l'une et l'autre un peu plus de 1.400€ ! Un grand merci à toutes et tous pour ce résultat exceptionnel !

SIGNEZ L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE POUR DEMANDER LA LEVÉE DES BREVETS SUR LES TRAITEMENTS CONTRE LA COVID !

Avec le lancement des campagnes massives de vaccination en Europe et dans les pays du Nord, se pose l'enjeu de l'universalisation de l'accès à ces vaccins et, plus largement, celui de l'accès aux soins médicaux liés à la pandémie de Covid-19. Cela soulève différentes questions, dont l'une des principales est celle des droits de propriété intellectuelle. Dans ce contexte, une initiative citoyenne européenne a été lancée début janvier pour demander :

1. La levée des brevets sur les vaccins et les traitements anti-pandémiques afin qu'ils soient un bien public mondial, librement accessible à tous.
2. Davantage de contrôle public sur les traitements financés par le contribuable.
3. Davantage de transparence sur les coûts de production et des contrats conclus avec les entreprises pharmaceutiques.
4. Des garanties sur la disponibilité et le coût des médicaments. Les multinationales pharmaceutiques ne devraient pas être autorisées à piller les systèmes de sécurité sociale.

► Pour signer l'initiative : noprofitonpandemic.eu

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



E.R. : P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1210 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE